

Livret de famille de mes parents

Par flob, le 11/02/2013 à 19:17

bonjour

je ne sais comment m'y prendre pour pouvoir récupérer le livret de famille de mes parents tous deux décèdes, le document est en la possession de ma soeur que refuse de me le passer, je dois effectuer des travaux sur la pierre tombale de mes parents, je dois donc fournir a la mairie ce document.

je sais qu'elle agit pour me faire du mal.

je vous remercie pour votre aide

merci

Par citoyenalpha, le 13/02/2013 à 02:04

Bonjour

Vous n'avez nul besoin du livret de famille.

Vous pouvez fournir des extraits d'acte civil (acte de naissance avec filiation complète, acte de décès)

Les demandes de ces documents se font en mairie.

Restant à votre disposition.